

SOMMAIRE

Page 1 :

Le sommaire.

Page 2 :

Le mot du Maire.

Page 3 :

Le mot du Maire (suite).

Vœux du Maire.

Page 4 :

Conseillers départementaux.

Gendarmerie.

État civil.

Page 5 :

Signalétique.

Collecte déchets ménagers.

Page 6 :

La doyenne.

11 novembre.

Page 7 :

Bibliothèque.

Bocage et fibre optique.

Halloween.

Page 8 :

Agenda.

Nouvel Artisan.

Page 9 :

Marchés Plouaret /Lannion.

Festival de Printemps.

Académie de musique.

Page 10 :

Chapelle St Loup.

Page 11 :

Robert Milin.

Page 12 :

Yoga.

Page 13 :

Lettres au Père Noël.

Histoire et Patrimoine.



Pages 14 et 15 :
Lanvellec en Fête.

Page 16 :
R.I.M.A.T.

Page 17 :
Bloctel.

Carte d'identité.

Page 18 :
Comité des fêtes.
Société de chasse.
Harmonie de Lannion.

Page 19 :
2 recettes.

Page 20 :
Page Ludique.

LE MOT DU MAIRE



Pour ce traditionnel mot du Maire qui, à ce jour, est mon 23ème sur le journal municipal... je veux vous remercier de la confiance que vous m'accordez ainsi qu'à tous vos élus.

La fonction de maire n'est pas forcément toujours une sinécure mais, je vous assure, grâce à vous le positif l'emporte très largement sur le négatif. Cette amitié et cette estime réciproque, qui nous lient, n'ont pas de prix. Nos rencontres si conviviales et amicales compensent largement l'investissement temps et énergie pour la commune.

Par les temps qui courent, il n'est pas évident d'écrire un éditorial rempli d'espérance et d'optimisme concernant l'avenir. La situation financière de l'Etat, des régions, des départements et des communes est plus que préoccupante. Droite ou Gauche, c'est l'intérêt général qui doit supplanter les clivages politiques. Est ce que nos élus sont assez intelligents pour cela? Nous entrons dans une période électorale où tous nos politiques, qui tiennent tant à leur place, vont nous faire de belles promesses qu'ils ne pourront évidemment pas tenir. Et nous allons repartir pour une boucle où chacun défendra ses propres intérêts au détriment de l'intérêt général. Il est certainement vain d'en parler...

Nombre de nos politiques devraient s'imprégner d'une phrase d'Albert Einstein : *"Il est grand temps de remplacer l'idéal du succès par celui du service"*.

Evidemment, à Lanvellec nous avons cette chance d'habiter un village où le relationnel et la convivialité sont les maîtres mots. Preuve en est de toutes ces animations associatives qui renforcent les liens entre nous. Même si cette année le grand week-end festif de Lanvellec en Fête a été bien perturbé par 4 heures de pluie le dimanche. Tout était pourtant réuni pour réussir une formidable fête avec un superbe plateau avec, excusez du peu, le Bagad de Lann Bihoué. Mais nos équipes associatives et tous les bénévoles ne baissent pas les bras, loin s'en faut. Et ce sera avec toujours cette formidable ambiance que, tous, nous remettrons le "couvert"... Un grand bravo également à l'association de musique ancienne, RIMAT, pour le Festival d'Automne 2016 qui a brillamment fêté ses noces de perles avec des moments musicaux d'exception.

La situation financière de la commune est saine et fait ressortir un excédent de fonctionnement substantiel de près de 80 000 € qui nous servira à financer les projets d'investissement à venir sur 2017. Les dépenses d'investissement sur l'année 2016 ont été limitées. Notre principal objectif était de réaliser une nouvelle signalétique. C'est chose faite et les avis sur les nouveaux panneaux sont très positifs. On ne pourra plus se perdre à Lanvellec...!

Depuis plusieurs années nous faisons déjà le maximum d'économies budgétaires de fonctionnement. Chaque année, nous avons un projet d'investissement à la mesure de nos finances

et sur 2017, grâce à notre excédent 2016, nous pouvons envisager quelques travaux d'aménagement. Le principal pour 2017 étant la construction d'un city stade (espace de jeux ludiques pour les enfants et les jeunes). Ce projet, qui entre dans le cadre des subventions attribuables au titre du contrat de territoire départemental, sera subventionné à hauteur de 70 %. Le coût résiduel pour la commune sera donc faible.

La situation de la commune de Lanvellec est en effet bonne et enviable car, heureusement, l'essentiel des grands travaux dont nous avons besoin, et dont nous profitons tous aujourd'hui, ont été réalisés ces 10 dernières années, pendant qu'il était encore possible de bénéficier des effets bénéfiques de la croissance.

Nous n'allons donc pas céder à la sinistrose ambiante et rester optimiste quand à notre avenir communal. Les projets ne manquent pas, notre volonté d'aller de l'avant reste intacte, seuls les fonds sont très limités...

En cette fin d'année, je veux vous souhaiter à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2017. Que cette nouvelle année vous apporte joie et bonheur.

Je vous invite, toutes et tous, à nous rassembler autour d'un grand verre de l'amitié le dimanche 8 janvier à partir de 11 heures. Votre présence nous fera grand plaisir et nous permettra de partager un de ces bons moments de convivialité précieux à Lanvellec.

Bonnes fêtes de fin d'année.

François Prigent

Joyeux Noël et bonne année à tous.

Nedeleg Laouen hag Bloavezh Mat da bep hini.



Voeux du Maire

Joyeuses Fêtes



Le Maire et son Conseil Municipal seront heureux de vous accueillir

DIMANCHE 8 JANVIER 2017 à 11 heures à la Salle Steredenn

pour les vœux de la municipalité et partager ensemble un moment de convivialité et un grand verre de l'amitié.

Cet instant de partage est ouvert à tous.

Permanences des Conseillers Départementaux Permanences de Monsieur André COENT et Madame Claudine LE BASTARD

Mairie de Plestin les Grèves
Tous les premiers samedi de chaque mois

9h00 - 11h00

Mairie de Plouaret
Tous les deuxièmes samedi de chaque mois

9h00 - 11h00

Contacts

Téléphone du secrétariat : 02 96 62 63 86

Adresses Mail : coentandre@cotesdarmor.fr - lebastardclaudine@cotesdarmor.fr



Horaires d'ouverture des unités

Brigade de Plestin les Grèves

- lundi de 14 H à 18 H
- jeudi de 8 H à 18 H
- samedi de 14 H à 18 H

Brigade de Plouaret

- lundi de 8 H à 12 H
- mercredi de 14 H à 18 H
- samedi de 8 H à 12 H

Brigade de Lannion

- du lundi au samedi de 8 H à 12 H et de 14 H à 19 H
- dimanches et jours fériés de 9 H à 12 H et de 15 H à 19 H

Etat civil :

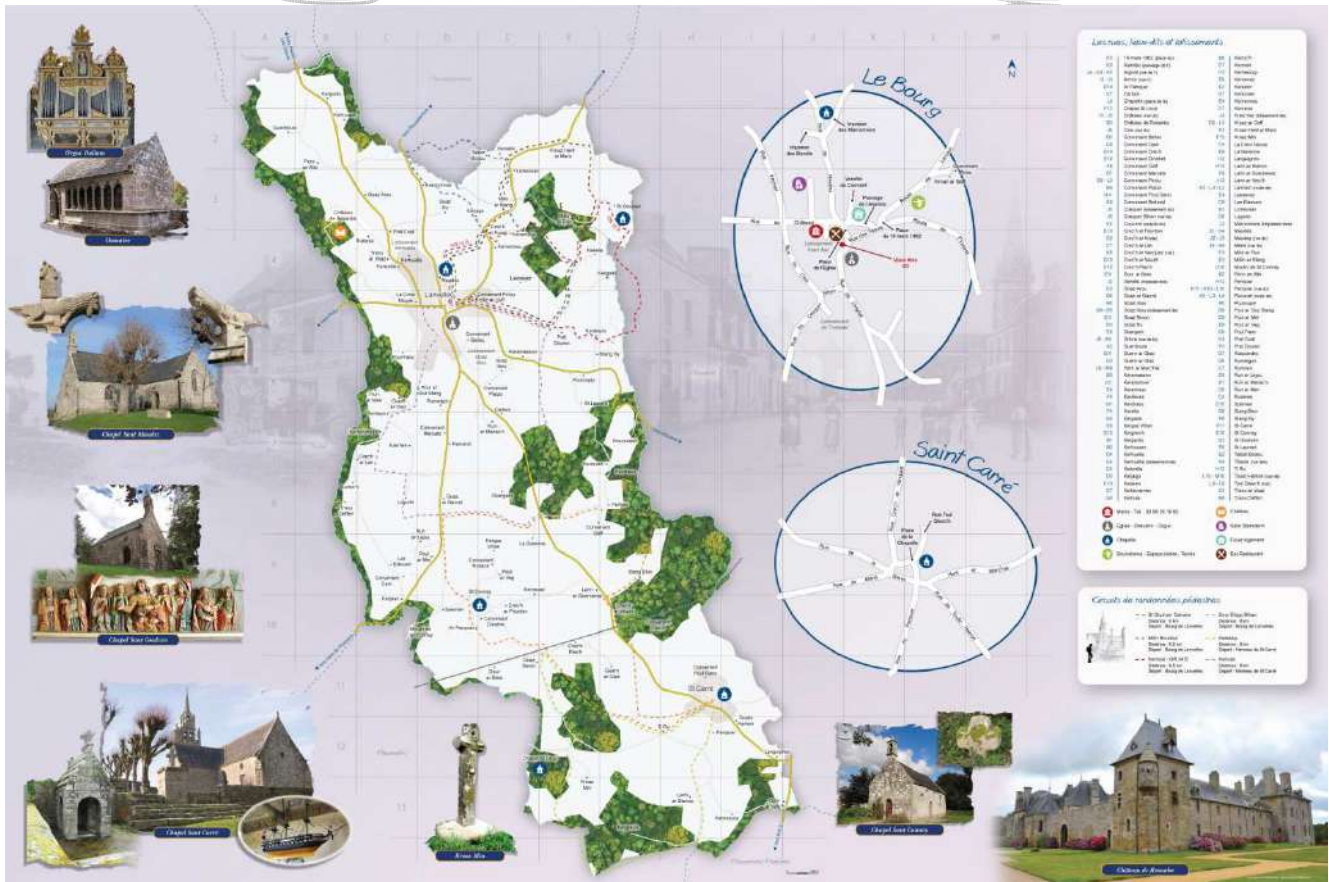
Mariages :

- Delphine Rolland et Philippe Spagnol, le 14 juillet.
- Elodie Sandrine Jeanne Le Blond et Nicolas Pierre Henri Thomasse, le 15 juillet.
- Anne Charlotte Le Normand et Anthony Rolland, le 6 août.
- Aurore Sabine Marie Lossouarn et Marc Alain Marie Toudic, le 20 août.

Décès :

- Pascal Rebours, 56 ans, le 30 juin.
- Bruno Julou, 60 ans, le 23 octobre.

Signalétique



La signalétique communale est terminée. C'est une belle réussite tant sur le plan esthétique que pratique. Il reste quelques petits ajustements à réaliser et l'ancienne signalétique sera enlevée durant l'hiver par le service technique communal.

Collecte sélective des déchets ménagers

La collecte sélective des déchets ménagers a été mise en place depuis fin octobre. Les services de Lannion Trégor Communauté ont réparti les poubelles et containers sur tout le territoire de l'ex communauté de communes de Beg Ar C'hra. C'est une décision communautaire d'installer le porte à porte sur les centres où la population est la plus dense (bourg, gros lieu-dit). Le reste du territoire, à moindre densité de population, a été équipé de containers collectifs. Les emplacements collectifs ont été densifiés sur les communes. Sans certainement être parfait, le système permet une meilleure qualité de tri sans avoir à se déplacer dans les anciens "points propres" qui étaient en nombre réduits (2 pour la commune de Lanvellec). De ce fait, ces 2 points propres vont être supprimés. Seul le verre pourra y être déposé.

Si vous désirez quelques explications ou si vous avez quelques doléances vous pouvez contacter le service déchets de LTC au 02 96 05 55 55.

Dates de ramassage des encombrants 2017 : les mercredis 5 avril, 12 juillet et 18 octobre.
Inscription préalable au 02 96 05 55 55 ou collecte.dechets@lannion-tregor.com

Visite à Francine, notre doyenne



Francine, notre doyenne communale, n'ayant pas pu se déplacer pour le traditionnel repas des anciens, nous lui avons rendu visite. Très impliquée dans la vie communale elle a été conseillère municipale puis adjointe au maire de Lanvellec de 1977 à 1983. A 95 ans, Francine Le Guezic vit dans sa maison familiale avec sa fille ainée Odette. Elle nous a reçus entourée de ses 5 filles qui se relaient chaque jour à ses côtés. Si la vue a un peu baissé, son allant et sa verve sont toujours là, bien présents... La joie qu'elle a montrée en nous recevant nous a également fait bien plaisir. Nous l'avons fêtée autour d'un bon verre de l'amitié.

Repas des Anciens - 11 novembre



Nous étions 104 à partager le repas des anciens. Ce repas annuel fait partie de ces moments privilégiés, si riches, si importants. Ils permettent de conserver et de resserrer les liens entre nous. La communauté que nous formons, sa convivialité, ce lien entre les générations n'ont pas de prix. Sur la photo 3 de nos doyens du jour : Amédée Boulanger 94 ans, Germaine Jezequel et Robert Drouet 93 ans.



Horaires de la Bibliothèque

La bibliothèque communale prend un nouveau départ avec de nouveaux horaires. C'est avec le sourire que les bénévoles, Annie, Laurence, Danielle, Michèle, Armelle, Cécile et Fabienne accueilleront dorénavant les lecteurs le mardi de 17 h 30 à 18 h 30 et le samedi de 10 h à 12 h. On y trouve gratuitement un choix impressionnant de livres (y compris large vision), de DVD ou CD. Il est également possible de réserver des livres, des séries complètes auprès de la bibliothèque des Côtes-d'Armor, une navette les apportant chaque premier mardi du mois.

Bocage & Fibre optique

Opération 2017

La commune de Lanvellec a été inscrite en zone prioritaire, par Lannion Trégor Communauté, pour le déploiement



de la fibre optique dans le cadre de l'amélioration de la réception internet. Une grande partie de la commune étant actuellement mal desservie. Cette opération se déroulera sur l'année 2017. De ce fait, une opération d'élagage est absolument nécessaire et obligatoire le long des routes afin de permettre son déploiement. Des réunions d'information seront organisées avec les propriétaires concernés afin de déterminer les secteurs où cette opération est organisée. C'est un appel

au civisme des propriétaires afin que ces travaux soient réalisés. Les câbles de la fibre seront positionnés environ 20 à 30 cm au dessus des lignes actuelles du téléphone. Sans la bonne volonté de tous, cette installation pourrait ne pas se réaliser. Merci d'avance à tous les propriétaires de "jouer le jeu" pour l'amélioration de notre réseau.



Des bonbons ou un sort...!

Les enfants ont fêtés
Halloween

A G E N D A

DATE	ASSOCIATION	ANIMATION
Jeudi 12 janvier	Club Dour Elégo	Galettes des rois.
Dimanche 15 janvier	Henchou Don	Rando à Plounérin : circuit de la côte jaune
Samedi 28 janvier	Amicale Laïque	Soirée "Langue de bœuf"
Jeudi 9 février	Club Dour Elégo	Jeux – Goûter.
Samedi 11 février	Cie Papier Théâtre	Spectacle
Dimanche 12 février	Henchou Don	Rando à Trémel : circuit des manoirs
Samedi 25 février	Société de chasse	Soirée "Chevreuil"
Jeudi 9 mars	Club Dour Elégo	Jeux – Goûter.
Dimanche 12 mars	Henchou Don	Rando à Plouaret : circuit de Kerepol
31 mars et 1^{er} avril	RIMAT	Festival de Printemps
Dimanche 2 avril	Amicale Laïque	Bébé puces
Jeudi 13 avril	Club Dour Elégo	Jeux – Goûter.
Dimanche 16 avril	Henchou Don	Rando à Plouzélambre
Dimanche 23 avril	Club Dour Elégo	Bal musette avec "Rétro Passion"
Jeudi 11 mai	Club Dour Elégo	Jeux – Goûter.
Dimanche 14 mai	Henchou Don	Rando à Plouégat Moysan
Jeudi 18 mai	Club Dour Elégo	Concours de boules en triplettes, inter club
Dimanche 4 juin	Amicale Laïque	Marché aux puces et repas à Saint-Carré
Jeudi 8 juin	Club Dour Elégo	Jeux – Goûter.
Jeudi 15 juin	Club Dour Elégo	Concours de boules en triplettes, inter club
Dimanche 18 juin	Henchou Don Histoire et patrimoine	Journée du petit patrimoine à Lanvellec Exposition et rando
Dimanche 25 juin	Parents d'élèves	Kermesse des écoles
Samedi 1^{er} juillet	Lanvellec Loisirs	Expo
Dimanche 2 juillet	Lanvellec Loisirs	Expo

LE BALCH Philippe

Pose de carrelage et faïence
Cloisons sèches
Faux plafonds - Isolation
Pose de parquets / menuiseries
Travaux de maçonnerie

06 62 32 84 64 - 02 96 35 72 71
lebalchphilippe@gmail.com - LANVELLEC

**NOUVEL
ARTISAN**

Marchés de PLOUARET et LANNION :

DÉPARTS : à 9 H au bourg, face à la mairie et à 9 H 15 à Saint - Carré à l' abribus.

RETOURS : à 11 H 30 de Plouaret et à 12 H de Lannion. **Ouvert à tous, profitez de ce service.**

marché de PLOUARET

marché de LANNION

Premier semestre 2017

Mardi 3 janvier	Jeudi 12 janvier
Mardi 17 janvier	Jeudi 26 janvier
Mardi 31 janvier	Jeudi 9 février
Mardi 14 février	Jeudi 23 février
Mardi 28 février	Jeudi 9 mars
Mardi 14 mars	Jeudi 23 mars
Mardi 28 mars	Jeudi 6 avril
Mardi 11 avril	Jeudi 20 avril
Mardi 25 avril	Jeudi 4 mai
Mardi 9 mai	Jeudi 18 mai
Mardi 23 mai	Jeudi 1 juin
Mardi 6 juin	Jeudi 15 juin
Mardi 20 juin	Jeudi 29 juin
Mardi 4 juillet	Jeudi 13 juillet

Festival de Printemps



Le festival de printemps 2017 aura lieu les 31 mars et 1er avril 2017. Deux concerts sont prévus en l'église de Lanvellec.

vendredi 31 mars à 21 heures et samedi 1er avril à 15 heures.

Académie de musique du 3 au 7 juillet 2017

Accueil des élèves pour les répétitions & l'hébergement



Appel aux habitants de Lanvellec

L'association RIMAT organise à nouveau en 2017 son académie d'été du 3 au 7 juillet. Une trentaine de jeunes seront présents dans le village pour étudier avec des professeurs de renommée internationale. RIMAT est à la recherche de locaux où ces jeunes pourraient répéter mais également de familles d'accueil qui pourraient les héberger.

Vous êtes partants ? **Alors contactez RIMAT soit par téléphone au 02 96 35 14 14 soit par email à rimat@orange.fr**

D'avance un grand merci !

Association de sauvegarde de la chapelle Saint Loup



Les travaux de dégagement ont débuté laissant apparaître l'architecture de la chapelle.



L'Association pour la sauvegarde de la chapelle Saint-Loup et la Fondation du patrimoine ont signé une convention permettant la collecte de fonds pour la restauration de la chapelle.

Située au sud de la commune, la chapelle date du XVI^e siècle. À l'origine, elle dépendait du manoir de Veot. L'association en a fait l'acquisition pour 1 € symbolique.

Elle envisage une restauration complète sur environ 5 années pour un coût global estimé à près de 200 000 €.

La municipalité apporte tout son soutien moral à l'association afin de faire revivre la 5^{ème} chapelle communale.

Geneviève Le Louarn, déléguée départementale de la Fondation du patrimoine, accompagne l'association dans ses démarches administratives. Les dons faits à l'association sont déductibles des impôts à hauteur de 66 %. Il n'y a pas de montant minimum pour les dons. En exemple, pour un don de 50 €, il vous en coûtera réellement 17 €. Les souscripteurs seront tenus informés de l'état d'avancement des travaux, ainsi que de toutes les animations.

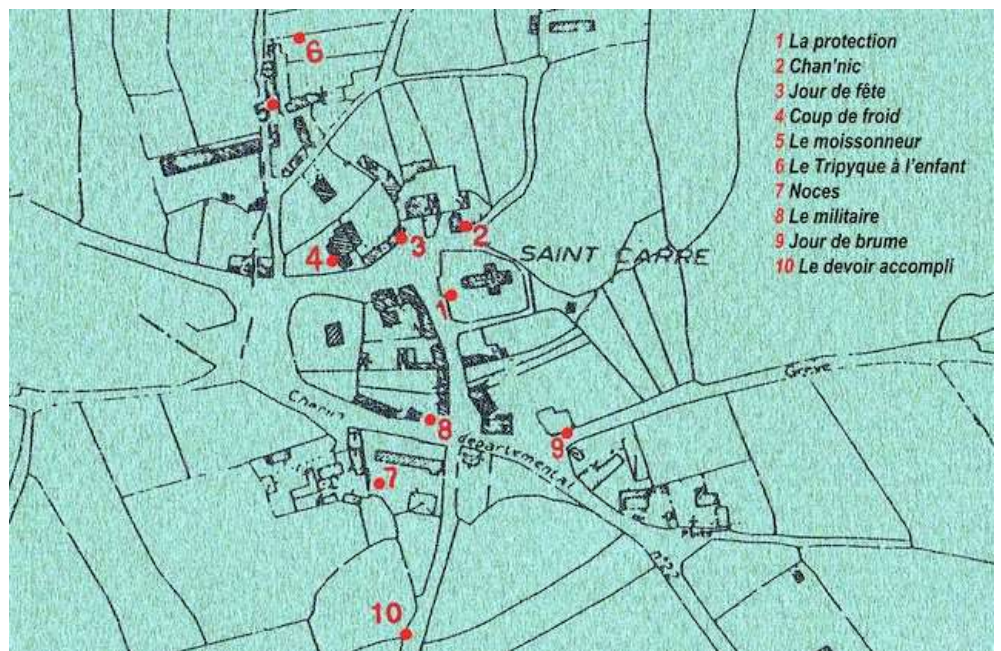
Don sécurisé par internet : fondation-patrimoine.org/44420. Contact : Philippe Soufflet, tél. 02.96.15.49.73.

Robert Milin

Robert Milin était en visite à St Carré le 29 juin, il était venu revoir son exposition de photos mise en place en 1991.

Cette exposition est constituée d'une dizaine de photos reproduites sur plaques émaillées. Elles sont réparties en divers endroits du hameau.

Certaines photos sont aujourd'hui manquantes comme celle de la fontaine de St Carré ou celle qui était située à l'entrée de St Carré en venant de Beg ar C'Hra. D'autres attendent d'être remises en place car le support a pourri (route de Lanvellec) ou suite à la rénovation du support (hangar Le Coat). Enfin d'autres encore ne sont plus visibles car la végétation les a recouvertes.





Cours de Yoga



Depuis la rentrée, des cours de Yoga sont proposés le jeudi de 18h30 à 20h00 à la salle STEREDENN. Ils sont accessibles à tous, à tout moment de l'année, chacun participant et pratiquant en fonction de ses possibilités. Les cours sont dispensés au profit de l'association Yoga Solidarity, par Christiane BOULAY, enseignante de Hatha Yoga.

Le Yoga est une discipline prenant en compte toutes les dimensions de l'être humain dans une dynamique de compréhension, de connaissance et d'évolution. Parmi les effets collatéraux on peut noter : une meilleure santé, un meilleur équilibre énergétique, mental et émotionnel, une plus grande capacité de relaxation et de concentration.

Yoga Solidarity est une association de solidarité à but non lucratif, ouverte à tous. Grâce aux cours de yoga, ou autres animations, elle collecte des fonds qui sont intégralement reversés à des causes humanitaires à caractère éducatif, au niveau local ou international. Chacun peut être porteur d'un projet dès lors qu'il a été validé par les membres du bureau de l'association et qu'il respecte ses buts.



Le tarif des activités est libre et se fait sur le principe du don. L'adhésion à l'association est de cinq euros minimum pour l'année, et est facultative. Les activités proposées sont encadrées bénévolement. Prévoir un tapis de sol ou une couverture suffisamment épaisse pour faciliter l'assise : un coussin ferme type Zafu (ou la couverture pliée) ; un plaid pour la relaxation. Et des vêtements souples et confortables.

La lettre au Père Noël... des enfants de la maternelle.



Les enfants de la Maternelle, accompagnés d'Anne Marie la maitresse, Nadine l'ATSEM et de Françoise la responsable de l'agence postale, sont venus déposer leur lettre au Père Noël. S'ils ont été bien sages, le Père Noël ne les oubliera pas...!

Histoire & Patrimoine



L'association Histoire et Patrimoine de Lanvellec s'est vu remettre un chèque de 700 € par René Cojean, Président de l'association "Aiguillon initiative" émanant de l'agence locale de la Banque Populaire, dans le cadre de ses recherches dans le domaine de l'histoire patrimoniale et de la vie locale. Cette récompense est attribuée en fonction de la valeur du projet. Félicitations à l'association Histoire et Patrimoine pour leur travail !



LANVELLEC EN FÊTE 2016



Samedi 15 octobre, premier jour de montage par les bénévoles.

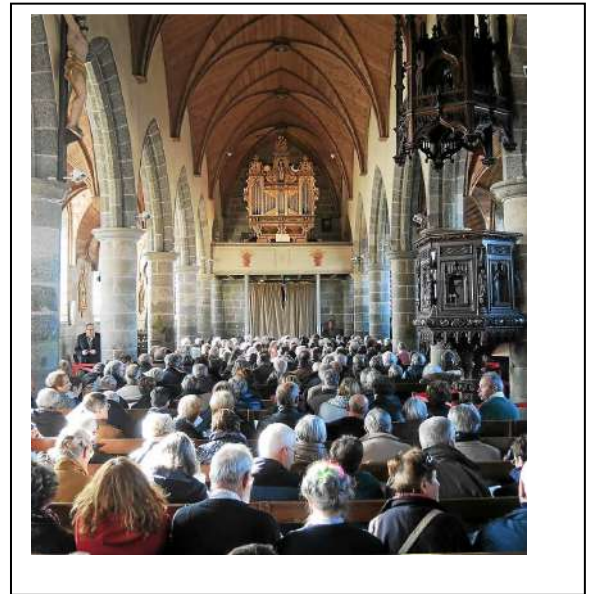
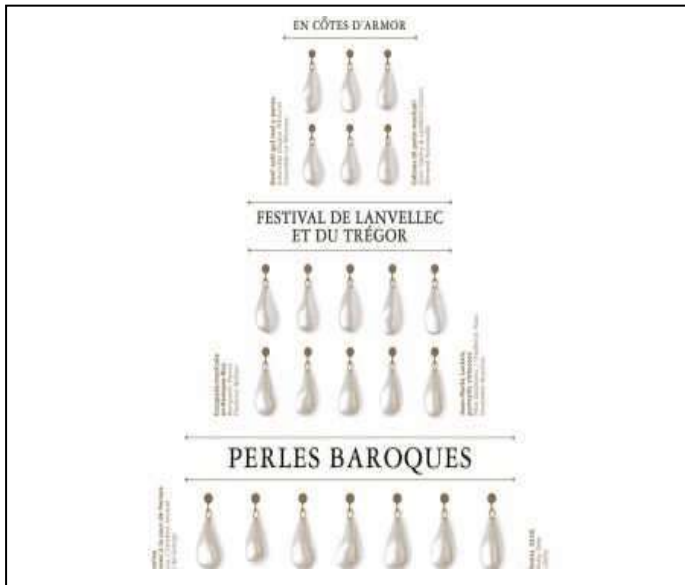




Plus de photos de Lanvellec en Fêtes 2016 sur :
<http://www.saintcarre.fr/piwigo/index.php?category/168>

Rendez-vous dans deux ans


 FESTIVAL DE LANVELLEC ET DU TRÉGOR
 PERLES BAROQUES
 15 OCT.
 30 2016



Le dernier week-end a clôturé le festival en apothéose.

Tous les concerts ont été joués à guichets fermés et ovationnés par un public enthousiaste et sous le charme. L'Ensemble Ausonia à Guingamp, l'Ensemble La Fenice et le Chœur Arslys Bourgogne à la Cathédrale de Tréguier pour la célébration des Vêpres de la Vierge de Claudio Monteverdi. Et le final « Collana di perle musicali », avec Jean Tubéry, Lambert Colson (cornets) et Bernard Focroulle à l'Orgue Robert Dallam (1653). Sans oublier la conférence de Bibiane Lapointe et Thierry Maeder au Château de Rosambo à Lanvellec !

« 30 ans de mariage entre la musique ancienne, le public, les artistes, le Trégor, nos partenaires et l'Association des Rencontres internationales, cela vaut bien de fêter brillamment nos noces de perles ! » a dit Geneviève Le Louarn, la présidente du festival.



Le nouveau directeur du RIMAT, Monsieur Christian Langenfeld a pris ses fonctions le 1er septembre. Arrivé de Ribeauvillé en Alsace où il tenait les rênes d'un festival baroque, Christian Langenfeld dirige maintenant celui de Lanvellec. Nous lui souhaitons la bienvenue à Lanvellec.

Madame Geneviève Le Louarn conserve la présidence de l'association.

Bloctel : opposition à la publicité

Bloctel est la liste d'opposition au démarchage téléphonique sur laquelle tout consommateur peut s'inscrire gratuitement afin de ne plus être démarché téléphoniquement par un professionnel avec lequel il n'a pas de relation contractuelle en cours, conformément à la loi n° 2014-344 du 17 mars 2014 relative à la consommation.

La loi précise qu'il est interdit à tout professionnel, directement ou par l'intermédiaire d'un tiers agissant pour son compte, de démarcher téléphoniquement un consommateur inscrit sur cette liste, à l'exception des cas énumérés par la loi. En particulier, vous pourrez toujours être appelé dans les cas suivants :

- Par les professionnels chez qui vous avez un contrat en cours
- Pour des appels de prospection en vue de la fourniture de journaux, de périodiques ou de magazines
- Pour des motifs qui ne concernent pas la vente de biens ou de services tels que :
 - Les appels émanant d'un service public
 - Les appels émanant d'instituts d'études et de sondage
 - Les appels émanant d'associations à but non lucratif
 - Si vous avez communiqué de manière libre et non équivoque votre numéro afin d'être rappelé

S'inscrire sur Bloctel

L'inscription sur Bloctel se fait à l'adresse <http://bloctel.gouv.fr/> ce qui permet d'ouvrir un compte nominatif et d'y inscrire son numéro de téléphone. Pour chaque compte ouvert il est possible de déclarer 7 numéros de téléphone.

Vous pourrez inscrire les numéros de votre conjoint, concubin, pacsé et de vos enfants. S'agissant des personnes sous protection de justice, le curateur ou tuteur pourra inscrire les numéros. Vous pourrez toutefois avec l'accord exprès et écrit de vos ascendants, inscrire leurs numéros. Pour le reste, vous pourrez apporter une aide technique ou matérielle à toute personne mais sans inscrire le numéro à votre nom.

Note : pour ceux qui n'ont pas d'accès internet, il est possible de s'inscrire par courrier.



Carte Nationale d'identité

Nouvelles modalités de traitement.

Depuis le 1er décembre, la mairie n'est plus habilitée à instruire les demandes de cartes nationales d'identité. La Bretagne a été retenue comme région expérimentale pour la mise en œuvre de cette réforme nationale. **Les demandes devront être formulées soit en Mairie de Plouaret, soit en Mairie de Lannion.**



Comité des fêtes.



Les fêtes de Lanvellec se sont déroulées du 17 au 19 septembre.

Bonne participation aux concours de boules, 24 doublettes le samedi et 16 triplettes le lundi.

A noter que la triplette formée de François Prigent, Franck Le Coz et Pierre-Yves Péru, a remporté le concours du lundi pour la troisième année consécutive.

Le repas du samedi soir à la salle Steredenn a connu son succès habituel.



Après la course cycliste, les enfants ont participé aux traditionnelles animations.



Société de Chasse.

Un nouveau bureau a été élu lors de l'assemblée générale du 24 juillet dernier.

Mickaël Rota est le nouveau président, il succède à Pierre Lamouler qui a occupé le poste pendant 42 ans.

Le nouveau bureau :

Président : Mickaël Rota.

Vice – président : Stéphane Ollivier.

Trésorier : Jean-Claude Cresseveur.

Secrétaire : Sandrine Even.

Président d'honneur : Pierre Lamouler.

Membres : Francis Ogel, Raymond Le Teurnier, Christian Leseure.

Garde : Pascal Corvez.

Représentant des propriétaires : Sylvain Le Foll.

Concert de l'Harmonie Municipale de Lannion Samedi 5 novembre

Merci pour la belle prestation qu'elle nous a offerte, allant du classique à la variété.



Gâteau aux amandes



Temps de préparation : 15 mn

Temps de cuisson : 12 à 15 mn

Ingrédients :

Pour le gâteau :

- 1 pot de crème épaisse (20cl)
- 2 pots de farine
- 1 paquet de levure
- 1 pot de sucre
- 1 sachet de sucre vanillé
- 4 œufs

Pour son croustillant :

- 110 g de beurre fondu
- ½ pot de sucre cassonade
- 70 g d'amandes effilées

1 : Préchauffer le four à 180°,

2 : Mélanger tous les ingrédients pour le gâteau, verser dans votre grande plaque (30/37) puis enfourner pour 12 à 15 minutes environ,

3 : Pendant la cuisson de votre gâteau, faire fondre le beurre, hors du feu y ajouter sucre et amandes. Bien mélanger et étaler sur votre gâteau cuit,

4 : Enfourner ensuite sous le grill pour quelques minutes (sous surveillance).

Ingrédients :

- 250 g de crevettes
- 3 tranches de saumon fumé
- 50 g d'œufs de poisson
- 12 chips de crevettes
- 2 cs de crème fraîche
- ½ citron
- ciboulette et aneth

Verrines saumon, crevettes, œufs de poisson



1 : Couper le saumon en lamelles, mettre au fond des verrines,

2 : Mélanger la crème avec le jus de citron et la ciboulette,

3 : Mettre dans les verrines,

4 : Couper les crevettes en morceaux et les mettre dans les verrines, y déposer une crevette entière sur le bord de la verrine,

5 : Déposer les œufs de poissons,

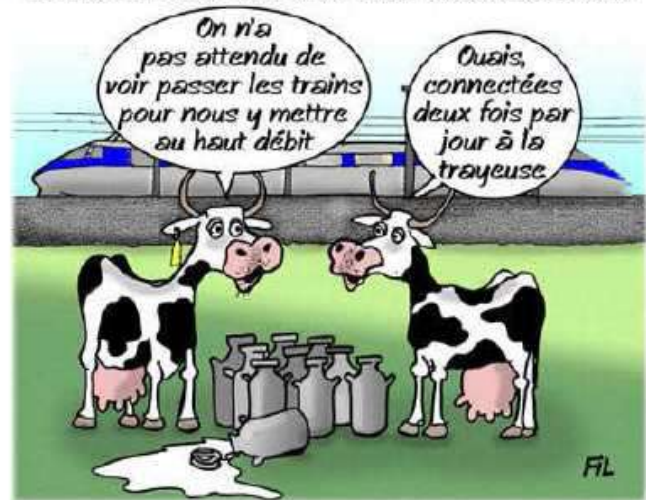
6 : Mettre les chips au dernier moment avec une cuillère d'œufs et l'aneth.

Page Ludique

Commençons par ... des devinettes

- 1) Elle nous chauffe quand il fait froid,
Elle fait mal quand on en prend une,
On se régale quand on la mange à Noël
- 2) Blanc comme la neige, je suis né dans l'eau
Mais si j'y retourne je disparaîs aussitôt
- 3) Arrivé l'hiver, je n'ai presque plus de feuilles,
Pourtant je ne suis pas un arbre. Qui suis je ?

Bientôt la connexion haut débit à bord des TGV...



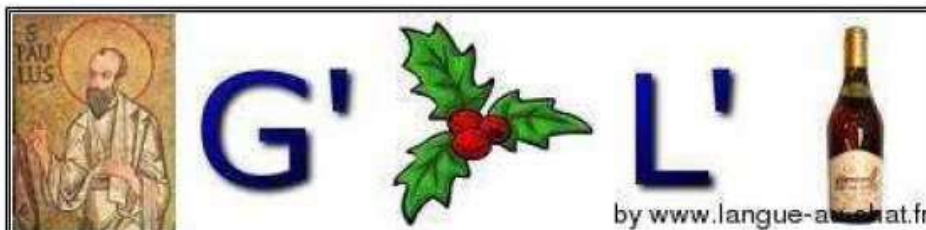
Et si on jouait aux ... mots codés?

Le principe est simple. Je vous donne un code chiffré que vous devrez décoder afin de trouver un mot correspondant au thème de Noël.

1	2	3
4	5	6
7	8	9



Rébus



Par exemple, le code 72746 donne : SAPIN.
Voici donc les 3 mots à décoder aujourd'hui :
n°1 : 26853 n°2 : 87246328 n°3 : 223328

Résultats :
Devinettes : Buche, Sel, Calendrier
Mots codés : Boule, rameau, Cadeau
Rébus : Saint Goulyven

